

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 7 septembre 2012 relatif au schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Loire

NOR : AFSP1233997A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1224-1 et suivants et R. 1224-1 et suivants ;

Vu l'avis de l'agence régionale de santé d'Auvergne en date du 4 juillet 2012 ;

Vu l'avis de l'agence régionale de santé de Rhône-Alpes du 25 juin 2012,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le ressort du schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Loire comprend les départements de la région Auvergne et le département de la Loire.

**Art. 2.** – Les activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation ainsi que la liste des établissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang sont annexées au présent arrêté.

**Art. 3.** – Le schéma d'organisation de la transfusion sanguine d'Auvergne-Loire entrera en vigueur le 14 septembre 2012.

**Art. 4.** – Le directeur général de la santé, le directeur général de l'offre de soins et le président de l'Etablissement français du sang sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 septembre 2012.

Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice  
de la politique des pratiques  
et des produits de santé,  
C. CHOMA*

### A N N E X E

#### 1. Activités de l'Etablissement français du sang accompagnées de leur localisation

TYPE D'ACTIVITÉ	VILLE, NOM SITE 2011
1. Plateau technique de préparation des PSL	1. Saint-Etienne, site de Saint-Etienne Bellevue
2. Plateau technique de qualification biologique du don	Montpellier, site Pierre Cazal
3. Sites fixes de collecte	1. Aurillac, site d'Aurillac 2. Clermont-Ferrand, site de Clermont-Ferrand 3. Moulins, site de Moulins 4. Le Puy-en-Velay, site du Puy-en-Velay 5. Roanne, site de Roanne 6. Saint-Prieux-en-Jarez, site de Saint-Prieux-en-Jarez 7. Saint-Etienne, site de Saint-Etienne Bellevue
4. Sites de délivrance de PSL	1. Aurillac, site d'Aurillac

TYPE D'ACTIVITÉ	VILLE, NOM SITE 2011
	2. Clermont-Ferrand, site de Clermont-Ferrand 3. Montluçon, site de Montluçon 4. Moulins, site de Moulins 5. Le Puy-en-Velay, site du Puy-en-Velay 6. Roanne, site de Roanne 7. Saint-Priez-en-Jarez, site de Saint-Priez-en-Jarez
5. Sites de distribution de PSL aux établissements de santé gérant un dépôt de sang	1. Aurillac, site d'Aurillac 2. Clermont-Ferrand, site de Clermont-Ferrand 3. Montluçon, site de Montluçon 4. Saint-Priez-en-Jarez, site de Saint-Priez-en-Jarez
6. Sites réalisant des analyses IH receveur	1. Aurillac, site d'Aurillac 2. Clermont-Ferrand, site de Clermont-Ferrand 3. Montluçon, site de Montluçon 4. Moulins, site de Moulins 5. Le Puy-en-Velay, site du Puy-en-Velay 6. Roanne, site de Roanne 7. Saint-Priez-en-Jarez, site de Saint-Priez-en-Jarez

*2. Etablissements de santé autorisés à gérer un dépôt de sang*

NUMÉRO du département	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ	VILLE D'IMPLANTATION de l'établissement de santé
03	Centre hospitalier de Montluçon	Montluçon
03	Centre hospitalier de Vichy	Vichy
15	Centre hospitalier d'Aurillac	Aurillac
15	Centre hospitalier de Mauriac	Mauriac
15	Centre hospitalier de Saint-Flour	Saint-Flour
42	Centre hospitalier de Feurs	Feurs
42	Centre hospitalier de Firminy	Firminy
42	Centre hospitalier de Montbrison	Montbrison
42	Centre hospitalier du Pays de Gier	Saint-Chamond
42	Clinique mutualiste de la Loire	Saint-Etienne
42	Centre hospitalier privé de la Loire	Saint-Etienne
43	Centre hospitalier de Brioude	Brioude
63	Centre hospitalier d'Ambert	Ambert
63	Centre hospitalier d'Issoire	Issoire
63	Centre hospitalier de Thiers	Thiers
63	Centre hospitalier de Riom	Riom
63	Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand	Clermont-Ferrand